

CADRE REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE COEFFICIENT 2 DUREE 45 MINUTES

RESPONSABILITE

1° Il existe 2 types de responsabilité prévue par la loi. Citez-les, expliquez-les succinctement et donnez un exemple dans le cas d'un guide de palanquée Niveau 4. (3 Pts)

Responsabilité pénale : engagée en cas d'acte constituant une infraction à un texte de loi ou une réglementation. Elle est volontaire ou involontaire. Elle est sanctionnable pénalement (amende, prison) dès lors qu'il y a mise en danger de la vie d'autrui. Elle est non assurable

Exemple : Pour un GP faire descendre volontairement un plongeur à une profondeur supérieure à ses prérogatives.

Responsabilité civile : engagée dès qu'il y a une faute de la part d'un tiers, une victime qui a subi un dommage physique, moral ou matériel, un lien de causalité entre une faute et un préjudice. La responsabilité civile est assurable en plonger notamment via une assurance qui est incluse dans la licence.

Exemple : Le GP fait tomber une ceinture de plomb involontairement en aidant un Niveau 1 en s'équipant. Le Niveau 1 a par la suite mal au pied.

LA FFESSM

2° Citez 10 commissions qui régissent la FFESSM dont celle qui régit la plongée en scaphandre et expliquez brièvement le rôle de cette commission ? (4pts)

Apnée, Nage avec palme, pêche sous-marine, hockey subaquatique, nage en eau vive, plongée sportive en piscine / orientation subaquatique, tir sur Cible, technique,

Archéologie, environnement et biologie, photo vidéo,

Médicale, Juridique,

La commission technique régit la plongée scaphandre. 0, 5 pt Elle gère tout ce qui relève de la pratique, l'enseignement, les brevets, les qualifications, la réglementation, le développement de la plongée autonome (Recycleur, trimix...) du matériel mis en œuvre pour la pratique, MFT

3° Que permet la prise de la licence au sein de la FFESSM ? (2pts)

Passer des brevets dans toutes les commissions, Participer aux activités fédérales, assurance responsabilité civile, tarif préférentiel à Subaqua & de tarif préférentiel chez certains partenaires, être candidat à un mandat fédéral, disposer d'un QR code permettant de lier un CACI et des cartes de niveaux. La licence couvre les personnes souhaitant pratiquer la chasse sous-marine compte tenu du fait que la licence comporte une assurance responsabilité civile.

VOUS GP / NIVEAU 4

4° Très content de vos premières expériences au sein de votre club en tant que GP N4, vers quelles formations d'encadrement pouvez-vous vous tourner ? (1pt)

Niveau 5, initiateur ou MF1

5° Quelles sont vos prérogatives en tant que GP N4 sans brevet initiateur et avec brevet d'initiateur (c'est rassurant de savoir qu'elle est bien là cette question qui tombe à tous les examens !) (4pts)

Le plongeur Guide de Palanquée - Niveau 4 est habilité :

- à évoluer en autonomie jusqu'à 60 m (max) avec 1 ou 2 autres plongeurs justifiant au moins des aptitudes PA-60 si présence d'un Directeur de Plongée – Niveau 5*
- à organiser avec des plongeurs justifiant des aptitudes PA 60 des sorties et à évoluer en autonomie jusqu'à 40 m (maximum) avec 1 ou 2 autres plongeurs justifiant au moins des aptitudes PA-60 si absence d'un Directeur de Plongée – Niveau 5 et accord du Président du Club*
- à encadrer en exploration des plongeurs débutants dans l'espace 0 à 6 m*
- à encadrer en exploration des plongeurs « Pack découverte » dans l'espace 0 à 6 m à l'issu d'une 1ère plongée réalisée obligatoirement par un E1 ou +*
- à encadrer en exploration des plongeurs PE12 dans l'espace 0 à 12 m*
- à encadrer en explo des plongeurs Niveau 1 et/ou PE20 dans l'espace 0 à 20 m*
- à encadrer en explo des plongeurs Niveau 2 et/ou PE40 dans l'espace 0 à 40 m*
- à réaliser des baptêmes en piscine ou fosse n'excédant pas 6 m de fond avec accord du directeur de bassin (ce dernier est au minimum E1)*

- à accéder à la formation de DP / Niveau 5 et/ou de MF1
- s'il est titulaire du E1, à participer à d'enseigner dans l'espace 0 à 20 m

MATERIEL

6° Quel matériel supplémentaire par rapport au niveau 3 est obligatoire pour un guide de palanquée niveau 4 ? (1pt)

Un équipement de plongée avec deux sorties indépendantes et deux détendeurs complets

7° Que veut dire EPI SL ? Quelle sont les obligations au sein d'un club associatif concernant les EPI SL ? (2pts)

Equipement de protection individuel Sport et loisir

Le club doit maintenir les performances définies par la norme de chaque équipement. Il doit élaborer le marquage de chaque équipement ainsi qu'une fiche de suivi. Il doit conserver la notice d'emploi du fabricant. Il doit respecter les consignes d'entretien définies par le fabricant.

8° Un licencié de votre club vous indique qu'il souhaite remplacer son flexible de détenteur. Il vous demande quels sont les éléments à prendre en compte d'un point de vue réglementaire (1pt)

Compatibilité avec les consignes du fabricant ce qui inclus :

Marquage CE du flexible,

Marquage EN 250 qui est la norme qui régit les appareils de plongée autonomes à l'air comprimé

ACTUALITE

9° A partir de quel âge un mineur peut-il plonger en autonomie : (2pts)

PA 20 :

P4 40 :

PA 20 : 16 ans

PA 40 : 17 ans